

Dans le cadre des activités de la MSHS-SE (axe 3 *L'Europe et ses Autres*) et de l'axe interdisciplinaire *Altérités et mondialisation* de l'UNS, les laboratoires URMIS – CMMC – ERMES lancent un **appel à communication** pour le colloque

## **Mobilités, surveillance, assistance en Méditerranée occidentale (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)**

Université de Nice Sophia Antipolis,  
MSHS, 17-19 novembre 2016

Le contrôle du territoire et des hommes qui y circulent constitue la réalité très actuelle des rivages de la Méditerranée occidentale. Depuis longtemps, ces espaces cosmopolites et très attractifs (commerce, tourisme, industrie...) sont caractérisés par le contact constant entre altérités qui favorisent aussi bien les attractions et les circulations de populations que les redéfinitions et les crispations identitaires. L'heure de la globalisation n'empêche pas certains espaces d'afficher aujourd'hui avec force, parfois avec violence, leur particularité, où la religion et les pouvoirs politiques constituent un puissant instrument de définition et d'encadrement des sociétés, un marqueur incontournable des identités. Parmi ces espaces où resurgissent les antagonismes sans empêcher les échanges et les mobilités humaines, les rivages de la Méditerranée occidentale offrent un cadre pertinent d'étude des sociétés littorales dans le temps long, des mobilités et des différentes formes d'acceptation, d'assistance, d'encadrement ou de refus de ces mobilités, considérées par les autorités et les individus comme une source à la fois de richesses et de dangers (identitaires, économiques, sociaux...).

L'approche interdisciplinaire (Histoire, Sociologie, Science politique, Droit, Anthropologie...) développée lors du colloque se décline en trois axes :

1. ***Mobilités et solidarités socio-économiques.*** Ce premier axe privilégiera l'étude des réseaux migrants officiels ou informels, le fonctionnement de ces réseaux et les solidarités socio-économiques qui encadrent les migrations temporaires ou durables dans le pays de départ comme dans celui d'arrivée. On abordera la migration comme une forme d'investissement dont on attend un retour dans la société d'origine. Cette perspective considèrera aussi bien les logiques à l'œuvre au niveau des individus (familles, communautés, etc.) qu'au niveau des Etats (Accords migratoires, partenariats pour la mobilité, etc.). Au-delà, la participation des migrants à la vie socio-économique de la rive sud sera interrogée, notamment dans le cadre d'une réflexion sur la notion de développement telle qu'appliquée aux mobilités.
2. ***Mobilités et solidarités religieuses.*** Un deuxième volet ciblera les formes d'assistance visant à encadrer les circulations humaines et les sociétés littorales. Seront analysées les solidarités religieuses des migrants (pastorale des migrants), ainsi que toutes celles qui relèvent des organisations urbaines et qui visent à encadrer et assister les pauvres et nouveaux-venus (confréries, réseaux d'assistance aux pauvres et marginaux, associations d'aide aux défavorisés, aux étrangers en situation régulière ou irrégulière, assistance aux nouvelles générations...). Les mobilités de populations et l'importance

des flux migratoires soulèvent en autres des questions de santé publique dans les espaces urbains de la Méditerranée, auxquels on répond par l'établissement de cordons sanitaires, de soins aux malades et de protections contre les éventuelles menaces épidémiques (lazarets, politiques de vaccinations...).

3. ***Mobilités et contrôle institutionnel.*** Un dernier axe s'attachera à cerner les formes d'encadrement des mobilités humaines et des sociétés littorales. À l'époque moderne, cet encadrement est essentiellement religieux (clergé, Saint-Office), visant à éduquer, discipliner les comportements et à empêcher toutes formes de déviances religieuses (hérésies, apostasies...). Par la suite, les autorités laïques s'investissent à leur tour dans le contrôle social par l'imposition d'autorisations de circulation et de résidence (papiers d'identité) et par une police toujours plus efficace à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle qui contribue à définir ceux qui relèvent de la société et ceux qui lui sont étrangers. Cette surveillance policière apparaît de nos jours encore accrue le long des rivages occidentaux, où s'intensifient les présences policières et militaires et où se constituent des camps où sont parqués les migrants.

Les communications pourront porter sur un seul des axes proposés ou bien croiser les différentes problématiques.

**Comité Scientifique :**

Anne Brogini, CMMC

Maria Ghazali, CMMC

Swanie Potot, URMIS

Francesca Sirna, URMIS

Marc Ortolani, ERMES

Christine Pina, ERMES

Informations :

Les propositions de communication sont à envoyer à [colloque-mobmed@unice.fr](mailto:colloque-mobmed@unice.fr) avant le 1<sup>er</sup> mai 2016.

Les décisions d'acceptation seront communiquées aux intervenants au cours du mois de juin 2016.

Les textes complets des interventions seront à envoyer au plus tard le 30 septembre 2016.

Certains textes seront sélectionnés en vue d'une publication.

Les intervenants pourront bénéficier d'une prise en charge de leurs frais d'hébergement, le déplacement restant à la charge de leur institution d'appartenance.